

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE LE MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 À 17H00.

La présente **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu le **mercredi 11 décembre 2024, à 17h00,** à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

La présente séance peut être écoutée et regardée en direct par webdiffusion sur YouTube en cliquant sur le lien prévu à cet effet, sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca, ou en différé selon la disponibilité des gens. Les citoyens ont la possibilité d'y ajouter les sous-titres dans la langue de leur choix, principalement pour les malentendants.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Mme Christine McAleer, déclare la séance ouverte à 17h05

2. CONFIRMATION DES PRÉSENCES

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

<u>Présences</u>: <u>Absences</u>:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault

Conseiller 3 : Conseiller 4 : Michel André Emond

Conseiller 4 : Michel Andre Emono Conseillère 5 : Valérie Taillefer Conseiller 6 Shane Beauchamp

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; le Directeur général, Monsieur Daniel Leduc et la Greffière et Directrice générale adjointe, Madame Francine Crête, sont également présents.

Stephen Ovans

Tous les membres du Conseil présents attestent avoir reçu l'avis de convocation incluant l'ordre du jour dans le délai prescrit tel que requis par le Code municipal du Québec.

24-12-352 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Shane Beauchamp APPUYÉ par le conseiller Jacques Guilbault

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Confirmation des présences
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Présentation et adoption du Budget 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 5. Période de questions ouverte au public (30 minutes)
- 6. Levée de la séance

ADOPTÉE

24-12-353 4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027.

La Mairesse présente le budget 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Le conseiller Michel-André Emond arrive à 17h14.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions applicables du Code municipal (arts.953.1 et 954) la Municipalité d'Ormstown respecte son obligation quant au délai prescrit pour l'adoption de son Budget en vue de l'exercice financier 2025 et de son Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 956 du Code Municipal, un avis public annonçant la présente séance a été publié en temps requis aux endroits désignés dans la Municipalité, de même que sur le site internet de la Municipalité;

ATTENDU QUE tel qu'édicté par la loi, la Municipalité présente un budget équilibré, les revenus étant égaux aux dépenses, tel qu'il apparaît en **Annexe A** au présent procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE de la présentation faite par la mairesse, Madame Christine McAleer, le budget 2025 étant équilibré et le PTI 2025-2026-2027 étant conforme aux discussions et aux priorités établies par le Conseil Municipal;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Guilbault APPUYÉ par le conseiller Shane Beauchamp

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2025 et le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 tels que déposés et présentés;

QUE compte tenu de la grève en cours chez Postes Canada, un document explicatif présentant à la fois le Budget et le Programme triennal d'immobilisations sera disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Municipalité; et que lorsque la grève prendra fin, le document explicatif sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité, le tout conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Les questions doivent porter uniquement sur les sujets à l'ordre du jour.

Quelques questions sont posées et répondues en regard aux budget 2025 et programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

24-12-354 6. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Guilbault APPUYÉ par le conseiller Shane Beauchamp et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 18h04.

	ADOPTÉ
Christine McAleer Mairesse	Francine Crête, Greffière et Directrice générale adjointe

ANNEXE A		
BUDGET 2025		
REVENUS:		
Taxes	5 532 370,00 \$	
Tenants lieux	299 467,00 \$	
Taxes d'eau & égouts	858 615,00 \$	
Taxe d'ordures	400 889,00 \$	
Transferts	592 360,00 \$	
Autres revenus	503 666,00 \$	
Revenus totaux:	8 187 367,00 \$	
DÉPENSES:		
Administration générale	1 733 357,00 \$	
Sécurité publique	1 075 934,00 \$	
Réseau routier	1 777 461,00 \$	
Transport collectif	118 933,00 \$	
Eau & égouts	1 479 771,00 \$	
Matières résiduelles	556 378,00 \$	
Cours d'eau	20 204,00 \$	
Santé et bien être	50 616,00 \$	
Aménagement & urbanisme	433 211,00 \$	
Loisirs et culture	1 021 271,00 \$	
Frais de financement	205 102,00 \$	
Remboursement de dette	464 326,00 \$	
Affectations	(931 197,00) \$	
Paiement au comptant d'immobilisations	182 000,00 \$	
Dépenses totales	8 187 367,00 \$	
Excédent (déficit)	- \$	